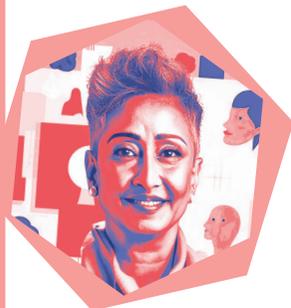


## LES ESSENTIELS

# Comprendre et conduire la transformation des ESAT



## OBJECTIFS

- Maîtriser les impacts des différentes réformes du secteur (Plan de transformation des ESAT, Loi plein emploi, etc.) sur le cadre réglementaire notamment en termes de renforcement des droits des travailleurs et de sécurisation des parcours.
- Renforcer la démarche inclusive des ESAT par l'ouverture vers l'extérieur et des parcours individualisés favorisant la montée en compétences.
- Adapter les pratiques et postures professionnelles pour favoriser le pouvoir d'agir des travailleurs (autodétermination).

### Pour qui ?

Professionnels d'ESAT (prioritairement moniteurs, ETS, chargés d'insertion..).

### Pré requis

Etre en activité en ESAT.

### Nombre de stagiaires

12 maximum.

### Durée

2 jours, soit 14 h.

### Coût\*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

\* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

## Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques.
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours).
- Film pédagogique.

## Moyens d'évaluation

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, questionnaires.

## Moyens techniques

Support Powerpoint, films, questionnaire guide, projection de documentaires, animation sur tableau blanc.



## PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

### JOUR 1

#### 9 h 00 à 12 h 30 : les évolutions du cadre réglementaire

- L'environnement réglementaire et institutionnel :
  - la mission des ESAT,
  - Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005) : contenu, outils, statut du travailleur, rôle MDPH/CDAPH,
  - la notion de non-discrimination,
  - le virage inclusif.

#### 13 h 30 à 17 h 00 : le renforcement des droits des travailleurs et la sécurisation des parcours

- Réaffirmer le rôle des ESAT en tant que « Bouclier social ».
- Accroître les droits des travailleurs et leur pouvoir d'agir (récupération dimanches, jours fériés, délégué des personnes, instance mixte, ...).
- Elargir les trajectoires professionnelles.

### JOUR 2

#### 9 h 00 à 12 h 30 : l'impact sur l'évolution du modèle économique

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale des ESAT.
- L'ouverture des ESAT vers leur environnement, une démarche inclusive :
  - favoriser le droit commun et la porosité avec le milieu ordinaire,
  - développer des partenariats : SPE, EA, Emploi accompagné, parcours renforcé, PMSMP, ...
  - transformer l'offre économique des ESAT (FATESAT).
- Le renforcement des parcours individualisés par la formation professionnelle :
  - le principe d'éducabilité,
  - la construction de PPI et le développement des compétences,
  - le carnet de parcours et de compétences,
  - formation et professionnalisation.

#### 13 h 30 à 17 h 00 : l'impact sur les pratiques professionnelles

- La mission des professionnels : accompagner / animer, organiser et gérer la production / développer les compétences.
- L'autodétermination des travailleurs : définition et objectifs / le travailleur co-auteur de son parcours / renforcer le pouvoir d'agir des travailleurs.
- La distance et la posture professionnelle : la juste distance dans l'accompagnement / le savoir être et la posture professionnelle / les risques dans la relation professionnel/TH.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

## INTERVENANT

Didier RAMBEAUX ou Sébastien HONORÉ ou Pierre BARRANDE  
ou Pierre-Yves LE PHILIPPE ou Pascaline TOULOTTE.